



Les concours financiers de l'état dans la loi de finances 2008

- **Institution du contrat de stabilité** : *le contrat de croissance et de solidarité de 2007 n'est pas reconduit en 2008 : il est remplacé par le contrat de stabilité.*
- L'enveloppe des principales dotations de l'état aux collectivités locales reste indexée sur la seule inflation prévisionnelle de 1,6% pour 2008.
- Chaque dotation suit une règle spécifique.
- La DGF progresse de l'inflation en 2008 (1,6%)+ 50% du PIB en 2007 PIB (+2,25% selon l'état) = **index de 2,75%**
- En fonction des recalages divers, **le montant de la DGF progresse de 2,08% en 2008.**



Les concours financiers de l'état dans la loi de finances 2008

- Les dotations de l'état aux collectivités locales atteignent **46,6 Milliards d'€ en 2008**
- Pour charbonnières :
 - *DGF = 385 k€*
 - *DSR = 29 k€*